

EELab Publications

Mars 2024 - #3

Réalité de l'accompagnement entrepreneurial en France

L'accompagnement entrepreneurial est une pratique qui s'est fortement développée et qui a donné naissance à une diversité d'acteurs et de programmes (Messegem et al., 2020). Il s'agit d'un processus qui vise à créer les conditions favorables à l'émergence et la réussite de projets entrepreneuriaux (Messegem, 2021). Si l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial s'est fortement enrichi (Theodoraki et Messegem, 2017), pour autant, il est difficile d'apprécier la part d'entrepreneurs qui en bénéficient réellement.

L'objectif de ce nouveau numéro d'EELab Publications est de mieux comprendre l'importance de ce phénomène et plus précisément de produire une statistique fiable sur le taux d'accompagnement. Dans le cadre de l'étude du Global Entrepreneurship Monitor, nous avons interrogé un échantillon représentatif de personnes engagées dans une activité entrepreneuriale, issues de la population française de 18 à 64 ans. Les résultats montrent que l'accompagnement entrepreneurial reste une pratique encore assez peu répandue dans la mesure où moins d'un quart des entrepreneurs interrogés y ont recours. Cette étude nous permet de formuler des propositions utiles pour les décideurs politiques et plus largement pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial.

Méthodologie

Étude auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 18 à 64 ans (3 800 répondants)

Focalisation sur les entrepreneurs émergents :
personnes ayant créé une entreprise et versé moins de 42 mois de salaires

Nombre de répondants :
408 entrepreneurs émergents

Homme : 56%
Femme : 44%

Importance et nature de l'accompagnement

23,5%

des entrepreneurs émergents sont accompagnés

Le taux d'accompagnement est une donnée importante, mais il existe assez peu de mesures fiables. Dans notre étude, ce taux s'élève à 23,5% pour les entrepreneurs émergents (personnes ayant créé une entreprise et versé moins de 42 mois de salaires). Ce taux est à rapprocher de celui mesuré dans le cadre de l'IEF en 2023 (Indice Entrepreneurial Français). Dans cette étude, la part de porteur de projet qui a « sollicité un accompagnement et l'a obtenu » s'élève à 22%. Autrement dit, moins d'un quart des entrepreneurs émergents bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement. Ce faible pourcentage confirme l'intérêt de construire une stratégie pour renforcer l'accès des entrepreneurs à ces dispositifs.

L'accompagnement entrepreneurial est un processus organisé par une tierce partie qui s'inscrit dans la durée et qui permet à un porteur de projet ou un entrepreneur de bénéficier d'une dynamique d'apprentissage, d'un accès à des ressources, d'une mise en réseau, de services et d'une aide à la décision (Messegem, 2021). Il peut ainsi prendre de nombreuses formes. Les entrepreneurs émergents mettent principalement en avant les bénéfices liés à l'aide à la décision et à la dynamique d'apprentissage à travers les conseils (80%), le regard critique (63%) ou encore les informations stratégiques (51%) et le soutien moral (47%). La mise en réseau est une fonction majeure dont bénéficient une courte majorité des entrepreneurs accompagnés (51%). En revanche, seuls 29% de ces entrepreneurs ont eu accès à un soutien financier. Enfin, l'hébergement est une pratique assez peu développée. Ils ne sont que 18% à en avoir bénéficié.

L'accompagnement vous a apporté...

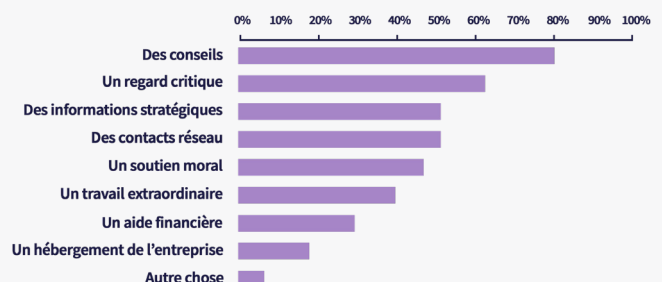


Figure 1 . Les bénéfices de l'accompagnement entrepreneurial

Il existe une très grande variété de structures d'accompagnement entrepreneurial. Les acteurs majeurs sont les consulaires. 29% des entrepreneurs émergents ont bénéficié principalement de cet accompagnement. Les structures classiques comme les incubateurs, les pépinières ou les tiers lieux attirent 21% des entrepreneurs contre seulement 13% pour les grands réseaux (Adie, BGE, CRESS, France Active, France Angels, Initiative France, Réseau entreprendre, Pépite...). Les structures d'insertion et de retour à l'emploi (Apec, Pôle emploi) accompagnent 18% des entrepreneurs émergents.

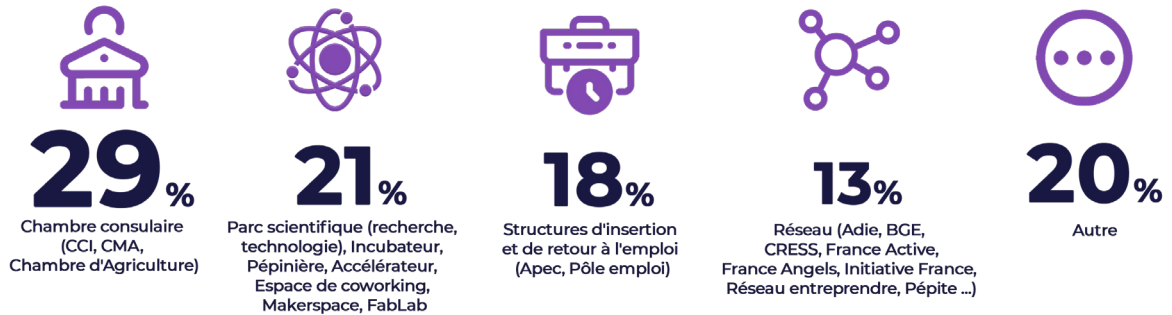


Figure 2. Le type de structures ou de réseaux d'accompagnement mobilisés

Profils des personnes accompagnées

Les entrepreneurs accompagnés sont majoritairement des hommes (56% vs 44%). Ce taux est à relativiser dans la mesure où la part des femmes entrepreneures est plus faible (40,7%). Pour les entrepreneures, le taux d'accompagnement est de 25,3% contre 22,3% pour les entrepreneurs. Elles sont plus sensibles à l'accompagnement même si cet écart n'est pas significatif d'un point de vue statistique.

La tranche d'âge qui mobilise le plus les acteurs de l'accompagnement est celle des 25 à 34 ans. Le taux d'accompagnement (31%) est très élevé pour cette tranche par rapport au reste de la population. Ce résultat est à mettre en perspective avec le rajeunissement des entrepreneurs en France et le fort intérêt de cette tranche d'âge pour l'accompagnement. Les entrepreneurs plus âgés ont tendance à moins solliciter les services d'accompagnement, ils ne sont qu'un sur cinq à se tourner vers l'accompagnement. Le fait de disposer d'une expérience plus marquée et d'un meilleur accès à des réseaux professionnels pourraient expliquer ce moindre intérêt.

Le niveau d'éducation semble un déterminant du recours à l'accompagnement. Les entrepreneurs disposant d'un niveau élevé de formation ont tendance à s'appuyer davantage sur les services d'accompagnement. Pour les personnes qui ont le bac ou un niveau inférieur, ce taux n'est que 17,8%. Ce résultat interroge sur la capacité des acteurs de l'accompagnement à mieux cibler ce public qui paradoxalement en aurait le plus besoin.

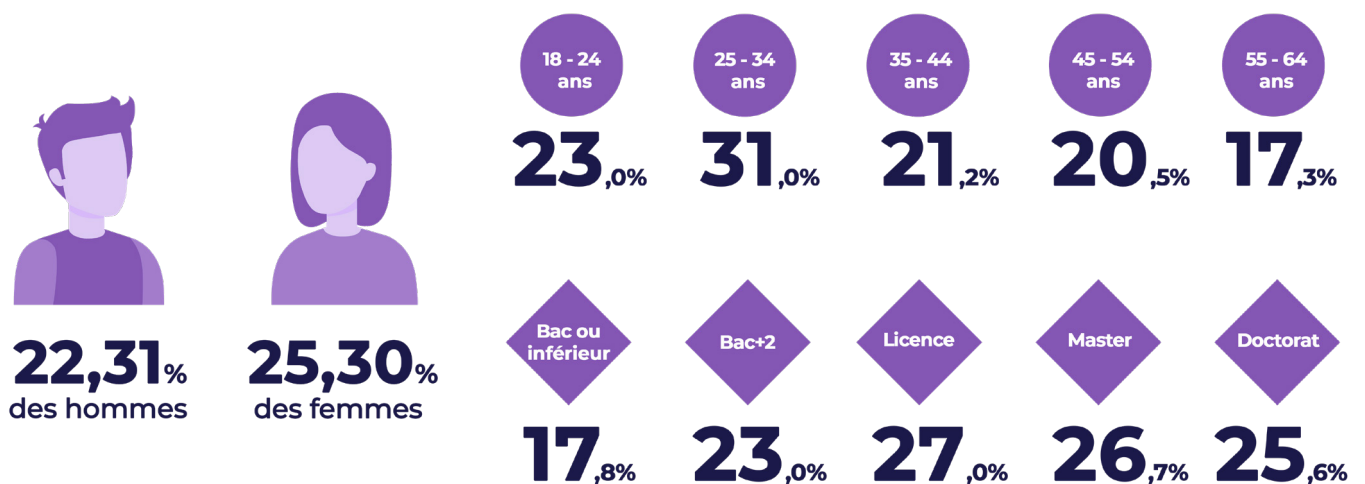


Figure 3 . Taux d'accompagnement en fonction du profil

Dynamique relationnelle de l'accompagnement entrepreneurial

L'accompagnement entrepreneurial est un processus relationnel qui s'inscrit dans la durée. Il peut prendre quelques mois à quelques années. Dans notre étude, la durée de l'accompagnement des entrepreneurs émergents est relativement courte. Pour près de la moitié des répondants accompagnés (48,9%), cette durée n'excède pas 6 mois. Moins de 30% des entrepreneurs émergents bénéficient d'un accompagnement supérieur à une année. Cette durée relativement faible doit être mise en relation avec la confiance et la satisfaction.

La confiance est une croyance qui se construit dans la durée et qui conditionne la collaboration. Dans le contexte de l'accompagnement entrepreneurial, elle peut être vue comme la conviction de l'entrepreneur que son accompagnant dispose des compétences et de l'intégrité pour proposer un soutien efficace, au juste prix. La confiance peut être vue comme une condition pour que l'entrepreneur s'engage dans la relation d'accompagnement et en tire les meilleurs bénéfices. Les entrepreneurs émergents accompagnés expriment un très

fort niveau de confiance dans l'accompagnement avec un score de 80%.

La satisfaction est un indicateur souvent utilisé pour apprécier la performance de l'accompagnement. Cette évaluation réalisée par les entrepreneurs met en relation les objectifs ou les attentes et les réalisations. Dans quelle mesure le processus d'accompagnement a-t-il contribué au développement du projet et du porteur de projet ? Les entrepreneurs émergents interrogés sont globalement satisfaits avec un score de 73,4%. Ce niveau est bon mais pas excellent. Certains entrepreneurs peuvent avoir le sentiment que leurs attentes ne sont pas suffisamment prises en compte ou que les réponses pourraient être plus réactives et apportées de façon plus compétente. Ce résultat révèle aussi en partie d'une part une forte diversité et d'autre part une forte évolution des attentes des entrepreneurs. Ces derniers ont accès à davantage d'informations et de partages d'expériences, via internet et les réseaux sociaux, ce qui contribue à accroître le niveau de leurs exigences.

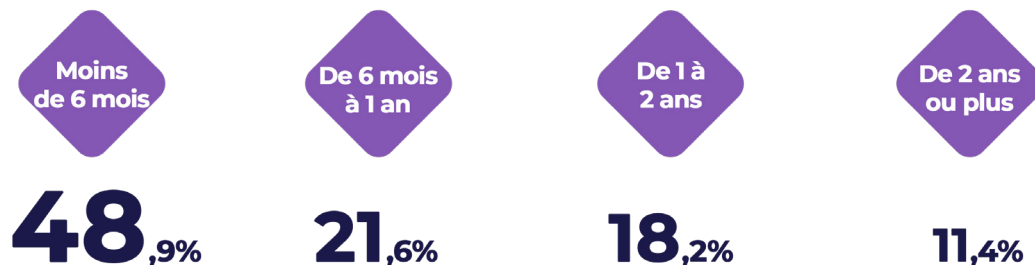


Figure 4. Durée de l'accompagnement

Propositions

1. Pour une stratégie nationale de l'accompagnement entrepreneurial

Avec un taux d'accompagnement de 23,5%, les entrepreneurs émergents ne bénéficient pas dans leur grande majorité de la richesse de l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial. Des acteurs comme la BPI ont pris conscience de ce décalage et ont proposé de coordonner les principaux acteurs de l'accompagnement entrepreneurial (Cap Créa associe 27 acteurs engagés en faveur de l'entrepreneuriat). Si cette stratégie va dans le bon sens, elle mérite d'être amplifiée et élargie en associant toutes les parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial et en particulier les acteurs consulaires qui semblent à même de relever ce défi d'une massification de l'accompagnement. La digitalisation peut également être un levier pour rendre plus accessible l'accompagnement.

2. Pour un écosystème de l'accompagnement plus inclusif

L'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial semble plus accessible pour les plus jeunes et les plus diplômés. Le taux d'accompagnement n'est que de 17,8% pour les personnes qui ont le bac ou un niveau inférieur. Ce taux n'est que de 17,3% pour les seniors. L'enjeu est de rendre encore plus inclusif l'écosystème de l'accompagnement pour les

moins diplômés et les plus âgés. Cela suppose d'adapter la communication auprès de ces publics et peut-être aussi de rendre plus accessible ces programmes. Il existe de nombreuses initiatives en commençant par le programme French Tech Tremplin qui vise à promouvoir l'égalité des chances en matière d'entrepreneuriat. Il serait intéressant de faire un état des lieux de ces initiatives et d'en proposer une évaluation.

3. Pour un accompagnement plus en phase avec les nouvelles attentes des entrepreneurs

Même si globalement, les entrepreneurs expriment un fort niveau de confiance et un bon niveau de satisfaction, les acteurs de l'accompagnement doivent être conscients que leurs attentes et leurs niveaux d'exigence progressent. Les programmes d'accompagnement doivent être repensés pour tenir compte de ces transformations dans les représentations et les comportements (Jacquemin et al., 2018). Les acteurs de l'accompagnement doivent construire une stratégie marketing pour coller au mieux aux attentes qui sont influencées notamment par Internet et les réseaux sociaux. Il est important de tenir compte des nouveaux usages des entrepreneurs à travers une veille et une présence active sur ces nouveaux médias.

Ce qu'il faut retenir

Les résultats de cette étude soulignent une assez faible diffusion de l'accompagnement entrepreneurial auprès des entrepreneurs émergents. Avec un taux de 23,5%, le défi auquel sont confrontés les acteurs de l'accompagnement est de rendre plus accessible leurs programmes. Une stratégie doit être repensée au niveau national et local, en associant mieux toutes les parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial, en commençant par les entrepreneurs.

Le niveau d'éducation ressort comme un facteur explicatif du recours à l'accompagnement. Les entrepreneurs ayant le niveau de diplôme le plus faible sont ceux qui font le moins appel à des services d'accompagnement. Or, ces entrepreneurs sont ceux qui ont le plus besoin de monter en compétence ou d'enrichir leur réseau. L'enjeu est de rendre plus accessible voire plus inclusif l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial.

La durée de l'accompagnement est relativement faible et le niveau de satisfaction est perfectible. Si certains entrepreneurs accompagnés s'interrogent sur la qualité de l'accompagnement, il n'en reste pas moins que la relation de confiance n'est pas entamée. Les acteurs de l'accompagnement doivent être sensibles au fait que les entrepreneurs ont un meilleur accès à l'information et que le niveau de leurs attentes augmente. Cette transformation du profil des porteurs de projets doit les inciter à repenser leurs programmes d'accompagnement pour coller au plus près de ces nouvelles attentes.

Bibliographie

- BPI (2023), *Indice Entrepreneurial Français 2023*, <https://bpifrance-creation.fr/observatoire/etudes-thematiques/indice-entrepreneurial-francais/ief-2023>

- JACQUEMIN A., LESAGE X. ET VERZAT C. (2018). « Un écosystème tiraillé entre deux planètes », *Entreprendre & Innover*, 36, 5-9.

- MESSEGHM, K., SAMMUT, S., TEMRI, L. ET ST-JEAN, É. (2020). Les mutations de l'accompagnement entrepreneurial. *Revue française de gestion*, 1(1), 59-67.

-MESSEGHM, K. (2022). *10 idées clés sur l'accompagnement entrepreneurial*, EMS.

-THEODORAKI, C.;MESSEGHM, K. (2017). « Exploring the entrepreneurial ecosystem in the field of entrepreneurial support: a multi-level approach », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 31(1), 47-66.

Ont réalisé cette étude

Karim Messeghem, Justine Valette, Sophie Casanova et Constance Banc

Les auteurs remercient les entrepreneurs qui ont participé à cette étude, l'équipe GEM France et ses soutiens (Fondation MMA des entrepreneurs du Futur, Métropole de Montpellier, Labex Entreprendre, MBS et Montpellier Management).

Cette recherche, financée par le Labex Entreprendre, bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'Avenir portant la référence ANR-10-LABX-11-01.

Retrouvez les activités de l'Entrepreneurial Ecosystem Lab : <https://eeLab.fr>

